

**BURKINA FASO**

*Unité - Progrès - Justice*



*Mission Permanente auprès des Nations Unies*

**REUNION DE HAUT NIVEAU DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS  
UNIES SUR LE VIH/SIDA  
NEW YORK 10-11 JUIN 2008**

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR BLAISE COMPAORE  
PRESIDENT DU BURKINA FASO**

*(Vérifier au prononcé)*

**New York, le 10 Juin 2008**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'ONU ;**
- **Monsieur le Directeur exécutif de l'ONUSIDA ;**
- **Distinguées Personnalités ;**
- **Mesdames, Messieurs**

. Le Burkina Faso est honoré de prendre part à la présente rencontre de haut niveau sur le VIH/SIDA, cadre privilégié pour évaluer avec la communauté des nations, la mise en œuvre de la déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de 2001, et de la déclaration politique de 2006.

A l'instar des autres pays, le Burkina Faso a produit les rapports UNGASS qui montrent les progrès réalisés vers l'atteinte de l'accès universel et du 6<sup>e</sup> objectif du millénaire pour le développement (OMD).

**Monsieur le Président,**  
**Mesdames, Messieurs,**

Sur le plan institutionnel, le Conseil national de lutte contre le SIDA et les IST dont je préside les travaux, a régulièrement tenu ses sessions depuis sa création.

A partir de sa 6<sup>e</sup> session ordinaire, tenue en mars 2007, notre conseil partage son expérience de gouvernance, de coordination et de leadership avec les pays de la sous région.

Convaincu que notre combat ne saurait être gagné dans le seul espace national, j'ai encouragé et soutenu une rencontre des coordonnateurs des Comités et Conseils nationaux de lutte contre le SIDA de la zone UEMOA et de la Mauritanie, les 8-9-10 Mai 2008.

Celle-ci a abouti à la mise en place d'un cadre de concertation sous régional. En effet, c'est dans la synergie d'action que nous pourrions vaincre la pandémie du SIDA.

**Mesdames, Messieurs,**

Sur le plan de la gouvernance, le Burkina Faso s'est doté d'une loi portant lutte contre le VIH/SIDA et protection des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Par ailleurs, pour soutenir les initiatives de recherches de financements pérennes, le gouvernement a saisi le parlement d'un projet de loi portant sur la contribution du Burkina Faso à UNITAID.

Sur le plan opérationnel, l'augmentation du nombre de sites de prise en charge, conjuguée avec la baisse du coût du traitement, nous situent à 17 263 personnes sous thérapie anti rétroviral en fin 2007 contre 12 842 en fin 2006.

De même, un progrès notable a été enregistré dans le domaine de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'Enfant dont le nombre de sites est passé de 211 en fin 2006 à plus de 400 en fin 2007.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames, Messieurs,**

Malgré ces acquis qui suscitent un légitime espoir d'atteinte du 6<sup>e</sup> objectif du millénaire pour le développement, d'importants défis pourraient compromettre cette dynamique.

Il s'agit de :

- la féminisation du SIDA ;
- l'absence de garantie de financement durable ;
- la faible mobilisation de ressources internes pour le financement de la lutte contre le SIDA qui restent assujetties au financement extérieur à plus de 70% ;
- l'absence de programmes sous régionaux et régionaux pour le renforcement des efforts nationaux ;

- la lutte contre la tuberculose, première cause de décès des personnes infectées par le VIH/SIDA en Afrique.

**Monsieur le Président ;**

**Mesdames, Messieurs**

Je saisis cette occasion pour renouveler ma reconnaissance à tous nos partenaires au développement qui nous ont toujours accompagnés dans notre lutte déterminée contre ce fléau.

Je réaffirme ma conviction que c'est de la recherche de solutions urgentes, vigoureuses et concertées que nous atteindrons les OMD en matière de VIH/SIDA.

**Je vous remercie**

---